

République Française  
Département du Lot

CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE LE MONTAT  
46090

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal :	En exercice :	Qui ont assisté à la réunion :
15	15	<b>10</b> ( jusqu'à délibération N° 2025.11.11 )  <b>Et</b> <b>11</b> ( à partir de délibération N° 2025.11.12 )

Date de la convocation :
13.11.2025

Date d'affichage :
13.11.2025

ETAIENT PRESENTS : Jean - Paul MOUGEOT, Magali MIQUEL, Pierre REDOULES, Joëlle VANBESIEN, Jean – Pierre GOURGOU, Joseph ALAGARDA , Peter BOUHRAOUA, Laetitia VAIRON, Nathalie CAMPOSET, Eloïse BRUGIDOU ( à compter de la délibération N° 2025.11.12 ), Mélissa CAVALIE.

ETAIENT EXCUSES : Pascal IMBERT, Marc CHASTAGNER, Bertolino TORRES, Aurélie GOUTINES.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Laetitia VAIRON.

L'an deux mille vingt – cinq et le vingt NOVEMBRE à dix – neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en réunion ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire : Mr Jean – Paul MOUGEOT.

Délibération N° : 2025 / 11 / 01 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Désignation d'un Secrétaire de séance :

Mme Laetitia VAIRON est désignée.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 02 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Approbation du compte – rendu de la réunion du 08 SEPTEMBRE 2025 :

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 03 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association « APIBIO LE MONTAT ».

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 04 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'Association Communale des Chasseurs de LE MONTAT.

Monsieur Pierre REDOULES, étant membre de l'association, se retire du débat et du vote.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 05 - Rapporteur : Mme Magali MIQUEL :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association « EKIDEN DE CAHORS ».

Monsieur Joseph ALAGARDA, étant membre de l'association, se retire du débat et du vote.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 06 - Rapporteur : Mme Magali MIQUEL :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association  
« MONTATHLON ORGANISATIONS ».

Monsieur Joseph ALAGARDA, étant membre de l'association, se retire du débat et du vote.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 07 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association « Cercle d'Escrime du Grand Cahors ».

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 08 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association « Association de Gymnastique Volontaire de LE MONTAT ».

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 09 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association « LE MONTAT JUDO »

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 10 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association « ZEM'BAD ».

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 11 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association  
« ASSOCIATION SPORTIVE MONTAT XIII ».

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 12 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association « Atelier Peinture de LE MONTAT ».

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 13 - Rapporteur : Mr Joseph ALAGARDA :

Attribution d'une subvention, au titre de l'Exercice 2025, à l'association des Parents d'Elèves de LE MONTAT ( « A.P.E. » ).

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 14 - Rapporteur : Mme Laetitia VAIRON :

Attribution de la subvention municipale, au titre de l'Exercice 2025, à la coopérative scolaire de l'école publique de LE MONTAT.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 15 - Rapporteur : Mme Magali MIQUEL :

Continuation de l'organisation d'ateliers hebdomadaires animés par l'U.F.O.L.E.P. : « activités physiques adaptées, variées et ludiques à destination des séniors dans le cadre de la santé, du bien vieillir et de la lutte contre l'isolement ».

Monsieur Joseph ALAGARDA, étant membre de l'association, se retire du débat et du vote.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2025 / 11 / 16 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Avis sur les dérogations au repos dominical accordées par Monsieur Le Maire, au titre de l'année 2026, pour les commerces de détail de la branche d'activité « meubles et décoration ».

Approuvée à la majorité  
( 2 abstentions : Mme Joëlle VAMBESIEN et Mme Eloïse BRUGIDOU ).

Délibération N° : 2025 / 11 / 17 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Approbation de la modification des statuts de la Fédération Départementale d'Énergies du Lot – Territoire d'Energie Lot ( « F.D.E.L. » - « T.E.46 » ).

Approuvée à l'unanimité

Délibération N° : 2025 / 11 / 18 - Rapporteur : Mr Jean – Pierre GOURGOU :

Signature d'une convention de prestations de service, entre la Commune et la Communauté d'Agglomération du « GRAND CAHORS », pour assurer différentes prestations par du personnel de la Commune concernant la restauration et le ménage, dans les locaux et espaces périscolaires de l'école communale, dans le cadre de l'activité d'A.L.S.H. organisée par la Communauté d'Agglomération.

Approuvée à l'unanimité

Délibération N° : 2025 / 11 / 19 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT

Avis sur la proposition de renouvellement de la Zone d'Aménagement Différé ( « Z.A.D. » ) du Parc d'activités de « CAHORS - SUD » et sur le renouvellement du droit de préemption attaché au périmètre de la Z.A.D. au bénéfice du S.M.O.C.S.

Approuvée à la majorité  
( 1 vote contre : Mr Peter BOUHRAOUA )

Délibération N° : 2025 / 11 / 20 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT

Amortissement, à compter de l'exercice 2026, de la participation versée, au titre des dépenses de la section d'investissement 2025, par la Commune à « F.D.E.L. / Territoire d'Énergies Lot » ( en sa qualité de maître d'ouvrage ), pour les travaux de remplacement du réseau d'éclairage public dans le bourg.

Approuvée à l'unanimité

Délibération N° : 2025 / 11 / 21 - Rapporteur : Mr Peter BOUHRAOUA

Remplacement des équipements de téléphonie à la mairie et à l'école et souscription de nouveaux contrats d'abonnement internet - fibre / téléphonie.

Approuvée à l'unanimité

Délibération N° : 2025 / 11 / 22 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT

Décision Modificative N° 2025 / 04 : Section d'investissement :  
Virement de crédit de dépenses.

Approuvée à l'unanimité

Délibération N° : 2025 / 11 / 23 - Rapporteur : Mr Jean – Pierre GOURGOU

Point d'information :

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service ( « R.P.Q.S. » ) d'Alimentation en Eau Potable ( « A.E.P. » ) présenté par le Syndicat des Eaux du Sud - Est du Lot ( « S.E.S.E.L. » ) ( Secteur « I.F.F.E.R.N.E.T. » ) – Exercice 2024.

A pris acte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 20 H 40

Les délibérations et leurs annexes sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie de LE MONTAT ( aux jours et heures habituels d'ouverture ).

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,



L. VAIRON.

LE MAIRE :



J.P.. MOUGEOT.